
[Imprimer](#)

Matinale de l'Europe: Marquage CE & Sécurité des Produits, le 16 novembre à CCI International

Image

Vous vendez vos produits en France ou dans d'autres pays de l'Union européenne?

Vous fabriquez, importez ou distribuez des produits et vous vous demandez s'ils doivent être marqués CE ?

Notre prochaine matinale de l'Europe vous concerne !

Le marquage CE est un symbole visuel obligatoire pour tout produit couvert par une ou plusieurs directives-produits imposant ce marquage. Indicateur clé de la conformité d'un produit à la législation européenne, il est apposé sous la seule responsabilité du fabricant ou de l'importateur. Le marquage CE implique la réalisation de contrôles et d'essais assurant la conformité du produit aux exigences essentielles ainsi que la rédaction de documents spécifiques.

Cette matinale de l'Europe aura pour but de répondre aux trois questions suivantes :

- **Suis-je concerné par le marquage CE ?** *(les produits concernés, les responsabilités des opérateurs économiques, la sécurité générale des produits pour les produits non soumis au marquage CE)*

- **Comment mettre mon produit en conformité ?** *(identifier les exigences essentielles de santé et de sécurité applicables, appliquer la procédure adéquate de contrôle de la conformité du produit, réunir les preuves de la mise en conformité)*

- **Apposer le marquage CE : quand et comment ?**
 - CCI Hauts-de-France au 299, boulevard de Leeds, 59000 Lille
 - Le vendredi 16 novembre, 9h00 – 11h00
 - 36€ TTC

[Inscrivez-vous en remplissant le bulletin d'inscription](#) à retourner signé par mail (m.thellier@cci-international.net) ou par courrier à CCI International Hauts-de-France au 299 boulevard de Leeds, 59000 Lille